



Non paiement du reglement d'un chantier

Par **lou**, le **31/08/2009** à **10:08**

Bonjour,
je suis actuellement artisan platrier plaquiste
j'ai effectué un chantier pour des clients, une pose de lambri.
Les clients ne sont pas satisfaits du résultat, ils ne veulent pas me payer la moitié du chantier.
En sachant que je n'ai pas fourni le matériel, que le lambri avait été stocké plus de 3 ans dans
un endroit et qu'il a gondolé.
Est-ce qu'ils peuvent ne pas me payer??
Merci de votre aide